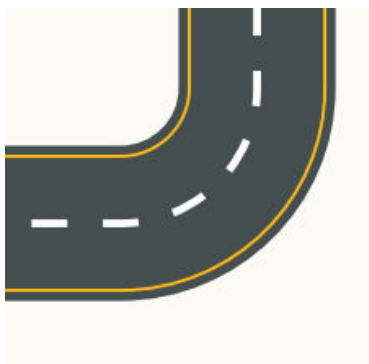




Section CFDT Cléonnaise
Syndicat Métaux 76 R.H.E.D

cfdt.cleon@ampere.cars

Tel: 01.76.86.83.85

Facebook: Cfdt Renault Cléon

La CFDT Cléonnaise : Des Choix, des Actes !

**« Ligne Assemblage Pignonnerie Boîte P » :
Le Département entretient l'omerta sur l'Effectif de cette Ligne !
Les Elus Cfdt Alertent l'Inspection du Travail !**

Bonjour Monsieur L'Inspecteur du Travail,

Objet : **Délit d'Entrave à l'exercice des élus CSE CFDT**

1°) Périmètre concerné : Ligne Assemblage Pignonnerie Boite P / Bâtiment F

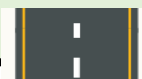
2°) Nature de la demande : Les élus Cfdt ont réclamé aux responsables hiérarchiques de ce périmètre la « **Maquette Emploi Effective** » de cette ligne d'assemblage. Nous l'avons aussi réclamé au Préventeur HSE de la Pignonnerie. Nos réclamations sont claires, fondées et légitimes : **Combien de postes de travail sur cette ligne, combien de personnes sur cette ligne pour un engagement à 650 et 450 organes ?** Tout simplement !

Effectivement, suite à nos visites de terrain et échanges avec les travailleurs de cette ligne, nous avons décelé une certaine **intensification du travail** (ports de charges, postures contraignantes, nombreux déplacements, absence de rotations organisées, non utilisation des palans « car temps de cycle trop rapide », deux voire trois postes par personnes...etc.).

Quoi qu'il en soit, **la hiérarchie de ce périmètre refuse catégoriquement de nous présenter ces documents et de répondre à nos questions précises !** Cela en arguant le fait qu'il y aurait déjà eu une présentation de ce document en « Commission de Proximité Pignonnerie » il y a plusieurs mois (Engagements différents à l'époque). Sauf que les élus Cfdt ne font pas partie de cette « Commission de Proximité » et de surcroît, le Préventeur HSE, membre de cette Commission, nous a confirmé **l'absence d'information sur le nombre de personnes affectées sur cette ligne** et ce, en tenant compte de la variabilité de l'engagement de production.

3°) Ce refus de nous communiquer des informations sur cette « **Maquette Emploi Effective** » de la Ligne Assemblage Pignonnerie Boîte P constitue clairement **un délit d'entrave à l'exercice des élus Cfdt**. Ce choix délibéré de l'encadrement vise à empêcher les élus CSE que nous sommes d'exercer leurs missions de représentants du personnel sur le périmètre de l'usine, de défendre leurs intérêts individuels et collectifs, de les protéger des risques liés au travail.

Dans l'attente de votre prise en considération Monsieur L'Inspecteur du Travail.



PEB 5DH : Remise en service du Palan au Poste de Décrochage !

Suite à notre « **Droit d'Alerte pour atteinte à la Santé Physique** » des travailleurs exposés, ce Palan a été modifié et remis en service ! Une remise en conformité qui met un terme à cette situation de travail impliquant des déplacements avec ports de charges unitaires supérieures à 10 KG.

Attention ! En cas de modifications des conditions de travail liées à une panne ou à un dysfonctionnement, la Cfdt Cléonnaise rappelle qu'une « Rotation » palliative n'est pas toujours de nature à empêcher un fait accidentel !

Ligne Stator au 6AM : Une Travailleuse Accidentée & Non-prise en charge par sa Hiérarchie !!!

Une travailleuse de « l'Atelier 6AM » s'est gravement blessée au dos en manutentionnant manuellement un stator ! Les causes racines de ce fait accidentel sont multiples : Un palan électrique non-validé et dépourvu de FOS et une dérèglementation de l'organisation du travail !

Mais le plus incroyable, c'est que **la hiérarchie est restée sourde à la souffrance de cette travailleuse !** Aucune empathie ! Aucune assistance ! Aucune déontologie ! Aucun accompagnement à l'infirmerie ! Aucune déclaration d'accident du travail !

Face à ce constat affligeant, la Cfdt Cléonnaise a bien évidemment proposé à cette Travailleuse de l'accompagner dans une démarche de reconnaissance de ce fait en Accident du Travail ! Très clairement, le Département a négligé son obligation de sécurité !

Logistique : Un local de restauration vétuste & non réglementaire au Bâtiment G

Les travailleurs de la logistique du Bâtiment G réclament la remise en état de leur Local de Restauration du sol au plafond et l'installation d'un robinet d'eau potable, fraîche et chaude et ce dans le respect de l'article R4228-22 du code du travail !

En plus d'être professionnellement déconsidérés et assimilés à des Prestataires de Services, les travailleurs du « Département Logistique d'Ampère Cléon » doivent se restaurer et prendre leurs pauses dans des locaux vétustes ! Une situation de travail inacceptable pour la Cfdt Cléonnaise !

**ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2024
COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE AMPÈRE CLÉON
LE 14 NOVEMBRE 2024
VOTEZ POUR LA CFDT CLÉONNAISE !**